

**SEANCE PLENIERE DU CONSEIL REGIONAL
des 6 et 7 juillet 2017**

Rapport n° CR 2017- 127

**UNE STRATÉGIE RÉGIONALE EN FAVEUR DU DESIGN AU SERVICE DE L'INNOVATION ET DE
LA CROISSANCE DES ENTREPRISES FRANCILIENNES**

AMENDEMENT

Les articles 1 et 2 de la délibération sont supprimés et remplacés par l'article suivant :

« Décide d'organiser une grande rencontre régionale sur les enjeux du design en Ile-de-France. Cette rencontre constituera un lieu d'échanges entre les professionnels du design, les représentants du monde économique francilien, y compris de l'économie sociale et solidaire, les représentants des territoires d'Ile-de-France, et les conseillers régionaux, pour définir collectivement les axes d'une stratégie régionale du design pour les cinq ans à venir ».

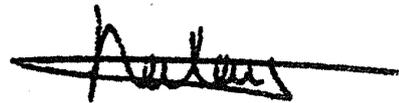
Exposé des motifs :

La présente délibération propose « la création, auprès de la Présidente du Conseil régional d'Ile-de-France, d'un Conseil stratégique pour le design ».

Cependant, depuis le début de l'actuel mandat, plusieurs « conseil stratégiques » placés auprès de la Présidente de Région ont été créés dans différents domaines, sans que les élus et l'ensemble des acteurs concernés n'aient accès aux réflexions et aux propositions produites ces conseil stratégiques.

Cette absence de transparence est très problématique, et pose question quant au rôle et à l'utilité même de ces instances.

C'est pourquoi il est proposé ici d'établir une instance de réflexion et de concertation plus ouverte et transparente, pour définir dans de meilleurs conditions la future stratégie régionale du design.



Céline MALAISE